

Transport de Matières Dangereuses

Une matière dangereuse est une substance qui, par ses caractéristiques physico-chimiques, toxicologiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de produire, peut présenter des risques pour l'homme, les biens et/ou l'environnement.

Les matières dangereuses peuvent être acheminées par divers moyens :

- Le transport par canalisations, utilisé sur grandes distances (6 % du tonnage total).
- Le transport par route, qui reste aujourd'hui encore le mode principal d'acheminement (80% du tonnage total).
- Le transport par voie ferrée qui supporte moins d'un tiers du trafic (12% du tonnage total).
- Le transport par voie fluviale qui participe à seulement 2% du trafic intérieur.

D'autres modes de transport anecdotiques peuvent également être utilisés, tels que l'utilisation d'avions.

Un accident de Transport de Matières Dangereuses (TMD) par voies de communication se déroule en un lieu imprévisible. C'est pourquoi, les mesures de prévention, de contrôle et de sécurité doivent être rigoureuses pour éviter l'accident.

La prévention en matière de TMD repose sur différentes obligations auxquelles sont soumis les acteurs du transport :

- Signalisation et équipement du véhicule.
- Restriction de circulation.
- Formation spéciale des conducteurs.
- Servitude d'Utilité Publique autour des canalisations de transport des produits inflammables.

Les Bons Réflexes

SI VOUS ÊTES TEMOIN D'UN ACCIDENT

- > Appelez le 17, 18, ou 112 pour signaler l'accident en précisant le lieu, la nature du transport et le nombre de victimes.
- > Repérez le code danger et le code matière sur la plaque signalétique du véhicule, et communiquez-le aux autorités.
- > Suivez les règles de confinement données en partie latérale de la fiche.

Plaque "code danger"

Code Danger =====>

33

Code Matière =====>

1203

DISPOSITIONS à PRENDRE

- > Libérer les lignes téléphoniques pour les secours.
- > Ne fumez pas.
- > Protéger vos voies respiratoires avec un linge humide.
- > Confinez-vous dans un local de préférence sans fenêtre en calfeutrant soigneusement les ouvertures et en arrêtant la climatisation et le chauffage. Emportez avec vous de la nourriture et de l'eau minérale.
- > N'allez pas chercher les enfants à l'école : les enseignants et le personnel municipal s'occupent d'eux.
- > Écoutez la radio (France Bleu Nord 94,7 Mhz). Vous recevrez des informations sur le risque et les consignes à suivre.
- > Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation émanant des pompiers.

DÈS LE DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE, VEILLER À BIEN PROTÉGER SES VOIES RESPIRATOIRES



LES MESURES PRISES PAR LA VILLE DE BACHY

- > Surveillance régulière du gazoduc
- > Sensibilisation des enseignants, des élèves et des personnels d'éducation. Les établissements scolaires ont élaboré un PPMS (plan Particulier de Mise en Sécurité)